

Échos du 85^e congrès de l'UPA

par Sonia Dumont

Sous la thématique « Pas de nourriture sans agriculture », les 410 délégués du 85^e congrès de l'UPA se sont réunis à Québec du 1^{er} au 3 décembre derniers. Quelques dossiers bovins dont, entre autres, l'abattoir Levinoff-Colbex et les matières à risque spécifiées (MRS) ont animé les discussions des cinq ateliers thématiques auxquels ont participé activement les délégués de la Fédération. Évidemment, l'inquiétude quant aux nouvelles modalités d'application du programme québécois de sécurité du revenu se lisait sur les visages de tous les congressistes.

La présence du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Claude Béchard aura été un des moments forts du congrès, alors qu'il a affirmé devant les producteurs du Québec qu'il n'avait « aucune marge de manœuvre » sur l'enveloppe budgétaire de 650 M\$ alloué à La Financière agricole du Québec (FADQ). Son discours animé s'est conclu par un message rassembleur : « On a la chance de décider ensemble ce que sera l'agriculture de demain. »



Le président de l'UPA, M. Lacasse a répondu à ce message en déposant la proposition de politique agricole de l'UPA *Le pouvoir de se nourrir*. Lors de son allocution, M. Lacasse a expliqué que « cette politique traduit l'écoute du monde agricole envers nos concitoyens et vise à susciter une synergie entre les agriculteurs, les attentes de la population, les acteurs de la filière agroalimentaire et le gouvernement. Cette vision d'avenir suppose également la reconnaissance de l'importance économique de l'agriculture et de la transformation alimentaire ».

L'absence d'un représentant du gouvernement fédéral a également été remarquée des congressistes. Au terme des trois jours de rencontres, les délégués élisaient pour un deuxième mandat, M. Christian Lacasse à la présidence de l'UPA.

Journée de réflexion et d'information sur Levinoff-Colbex

par Jean-Sébastien Laflamme et Sonia Dumont

Le 24 novembre, à Drummondville, 270 administrateurs des secteurs laitier et bovin, ainsi que les présidents et directeurs régionaux de l'UPA se réunissaient pour une journée de réflexion et d'information sur Levinoff-Colbex, organisée conjointement par la Fédération des producteurs de lait du Québec, la Confédération et la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ).

Lors de cette importante journée de réflexion collective qui s'est tenue dans un climat d'échanges constructifs, les participants ont exprimé leurs attentes envers l'entreprise et sur le rôle des organisations syndicales. Les administrateurs ont également réfléchi sur l'importance de leur propre rôle en tant qu'élus impliqués auprès des producteurs de toutes les régions du Québec.

La journée a été entrecoupée de quelques présentations, dont *Les réalités du marché et du secteur de l'abattage* présentée par M. Daniel-Mercier Gouin, *La situation de Levinoff-Colbex et son plan d'affaires pour retrouver la rentabilité* expliquée par le conseil d'administration de l'entreprise. Finalement, la FPBQ est venue présenter un résumé de ses engagements financiers.

La rencontre s'est conclue par un plaidoyer pour le maintien de l'abattoir, pour son approvisionnement adéquat en bovins de réforme, pour qu'un plan d'action syndical soit mis en place, pour que le gouvernement fédéral annonce immédiatement un programme d'aide pour les MRS, et pour une rapide implication financière du gouvernement du Québec dans l'entreprise. C'est le comité de suivi conjoint, composé des trois organisations syndicales, qui est mandaté pour effectuer le suivi de cette journée.

Le programme de paiement anticipé : un outil de gestion

par Denis Massey



De nos jours, on sait qu'il est difficile d'améliorer le profit d'une entreprise agricole (le rendement) et on a souvent tendance à oublier que certains frais accessoires et souvent anodins, affectent le bénéfice final.

En tant que gestionnaire de votre ferme, vous êtes toujours à l'affût de différentes alternatives pour améliorer vos résultats. Mais, considérez-vous les intérêts à payer comme inévitables?

UNE SOLUTION : LE PPA

Savez-vous que le Programme de paiement anticipé (PPA) vous permet d'augmenter votre marge bénéficiaire en diminuant vos frais d'intérêts? Et que les producteurs qui demandent une avance sous forme d'un paiement anticipé peuvent bénéficier d'un congé d'intérêts sur un montant de 100 000 \$?

Prenons l'exemple suivant : vous détenez aujourd'hui une marge de crédit de 50 000 \$ dont les intérêts s'élèvent à 3 ou 4 % annuellement, ceux-ci représentent de 1500 \$ à 2000 \$ de dépenses par année.

Voici ce que cela donnerait en chiffres :

Marge de crédit * (institutions financières)	50 000 \$
Taux d'intérêt	3,5 %
Coût en intérêts	1750 \$
Avance (PPA)*	50 000 \$
Taux d'intérêt	0 %
Coût en intérêts	0 \$

* Les frais afférents à la marge de crédit et au paiement anticipé n'ont pas été pris en compte

Ainsi dans l'exemple illustré, on constate que le producteur pourrait augmenter son bénéfice de 1750 \$.

Pour savoir comment bénéficier du PPA, informez-vous à la Fédération des producteurs de bovins du Québec, service du PPA au 450 679-0540, poste 8994. Le PPA est un outil de gestion disponible pour tous les producteurs de bovins du Québec.

La biosécurité, se protéger et protéger les autres

par Nathalie Côté

L'application de mesures préventives pour garder les animaux en santé est une pratique employée depuis longtemps dans les fermes canadiennes. Ces mesures forment le plan de biosécurité. L'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a créé en 2006 le Bureau de la biosécurité animale afin d'élaborer et de coordonner des activités en biosécurité destinées aux producteurs.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Une vaste campagne de sensibilisation des producteurs est en cours. Vous pourrez donc lire des publicités dans les médias agricoles et bientôt visionner une vidéo portant sur le sujet.

Le tournage des scènes de la vidéo s'est réalisé récemment. Les productions avicole, porcine, laitière et de bouvillons d'abattage ont été choisies pour mettre en évidence les bonnes pratiques de production à appliquer sur les fermes en termes de biosécurité. Une ferme de bouvillons d'abattage du Québec a été sélectionnée pour ce projet.

L'ÉLABORATION D'UNE NORME POUR LA PRODUCTION BOVINE

En octobre dernier, l'industrie de la volaille lançait sa norme de biosécurité. On sait que les producteurs de porc appliquent déjà des mesures de biosécurité. En production bovine, un comité national vient de débiter des travaux pour l'élaboration d'une norme de biosécurité qui sera réaliste, réalisable et applicable tant chez les producteurs vache-veau que bouvillons d'abattage.

La Canadian Cattlemen's Association (CCA) est associée au processus et elle a invité la Fédération des producteurs de bovins à participer aux travaux du comité qui s'échelonnent entre décembre 2009 et juin 2011.

UNE ENQUÊTE SUR LES FERMES BOVINES

Au début 2010, une enquête sera réalisée sur les fermes bovines pour connaître les pratiques de biosécurité déjà en place. Tout près de 400 fermes bovines canadiennes, dont une trentaine du Québec, recevront la visite d'un évaluateur qui les interrogera sur leurs pratiques.

Les résultats permettront d'évaluer le degré d'adoption des pratiques favorables à la biosécurité et serviront à la rédaction de la norme. La Fédération coordonnera les activités liées à cette enquête.

L'association canadienne du veau a franchi de grandes étapes!

par Jean-Philippe Blouin

Le Québec et l'Ontario ont récemment franchi une nouvelle étape en créant l'Association canadienne du veau. Cette initiative commune entre la Table filière du veau lourd québécoise et l'Association ontarienne du veau a pour objectif d'accroître la visibilité de l'industrie du veau à l'échelle nationale. Rappelons que l'industrie canadienne du veau représente annuellement plus de 1000 producteurs et un total d'environ 400 000 veaux à travers le Québec et l'Ontario.

Horaire des Fêtes

par Sonia Dumont



La période des Fêtes se veut un moment propice aux réunions familiales. Afin de permettre à chacun de profiter d'un peu de répit, le calendrier des ventes dans les différents secteurs de production est changé.

Ainsi, veuillez prendre note que seuls **les encans** ayant des journées identifiées par un X seront ouverts.

Nom de l'encan	Mercredi 23 décembre	Lundi 28 décembre	Mardi 29 décembre	Mercredi 30 décembre
Bic				
Danville			x	
La Guadeloupe		x		
Sawyerville			x	
Saint-Hyacinthe	x	x		
Saint-Isidore		x		
Livraison directe à l'abattoir	x		x	x

Tous les encans seront fermés les 24, 25, 30 et 31 décembre 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

Veuillez prendre note que la livraison directe à l'abattoir des **bovins de réforme** ne sera pas possible les 24, 25, 31 décembre 2009 et les 1^{er} et 4 janvier 2010.

L'agence de vente des veaux de grain tiendra une seule vente aux enchères électroniques par semaine, soit les mardis 22 et 29 décembre 2009 à compter de 14 h. Les inscriptions des veaux de grain devront donc être reçues à la Fédération au plus tard les mardis à 11 h.

Les ventes de bouvillons d'abattage auront lieu les 22 et 29 décembre 2009 à compter de 11 h (pour les semaines d'abattage du 28 décembre 2009 et du 4 janvier 2010). Nous demandons aux producteurs de communiquer leurs offres de bouvillons avant 9 h sans faute, les 22 et 29 décembre 2009, pour les ventes aux enchères électroniques.

Dans le cas des ventes aux États-Unis, la date limite pour offrir des bouvillons est le 22 décembre 2009 à 11 h pour les abattages de la semaine du 28 décembre 2009 et le 30 décembre 2009 à 11 h pour les abattages de la semaine du 4 janvier 2010. Durant la période des Fêtes, vous pouvez joindre l'agence de vente des bouvillons d'abattage en composant le 450 679-0540, poste 8545. Laissez un message et nous vous rappellerons.

Notez que les **bureaux de la Fédération** seront fermés du 24 décembre 2008 au 1^{er} janvier 2009. L'horaire régulier de travail reprendra le lundi 4 janvier 2010.

Toute l'équipe de la Fédération profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes!

L'âge des veaux d'embouche aux encans spécialisés

par Eve Martin

Le Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche fait relâche jusqu'à la mi-janvier 2010.

À l'automne 2009, le circuit a débuté l'affichage de l'âge des veaux au moment de leur mise en vente. Seuls les veaux dont les propriétaires ont activé les identifiants auprès d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) sont affichés. La mise en place de cette méthode fait son chemin. En effet, depuis octobre, c'est 65 % des veaux commercialisés aux encans spécialisés qui ont ainsi leur âge affiché.

Comme cette information prend de plus en plus d'importance pour les acheteurs, nous rappelons aux producteurs naisseurs qu'il est primordial d'activer leurs identifiants en conformité avec le règlement d'ATQ. Dans certains cas, la présence d'une date de naissance peut s'avérer nécessaire pour la compensation des livres de gain du veau dans le produit veaux d'embouche de l'assurance stabilisation.

Rappel - Prix de l'engagement solidaire - Appel de candidatures

par Sonia Dumont



Dès maintenant, la Fédération a besoin de votre aide précieuse pour identifier et proposer des candidatures dans le cadre du **Prix de l'engagement solidaire**.

Remis pour la deuxième fois, ce prix souligne l'engagement et l'investissement des hommes et des femmes qui ont su faire évoluer la destinée de la production bovine. Élu ou non, le candidat recherché se sera démarqué en s'engageant de façon exceptionnelle.

Le 15 février 2010 est la date finale pour le dépôt des dossiers de candidature.

Le formulaire est disponible sur le site **bovin.qc.ca**. Vous pouvez aussi contacter Mme Noëlla Morrissette au 450 679-0540, poste 8287, par télécopieur au 450 442-9348 ou par courriel à l'adresse suivante : fpbq@upa.qc.ca.

N'hésitez pas à communiquer avec le secrétaire de votre région pour suggérer des candidats ou pour vous aider à compléter votre dossier.

Brèves

CAMPAGNE INTERNET UPA/PARTICIPATION BOVINE : cette année, l'UPA a décidé d'innover en présentant sa vision d'une future politique agricole et alimentaire québécoise en utilisant le Web social.

Ainsi, lors du congrès annuel, un lip dub a été réalisé sur la chanson « Desgénérations » du groupe Mes aïeux. Un lip dub (ou un clip promo chantant) est une vidéo réalisée en plan-séquence et en « play-back » par des collaborateurs au sein du milieu professionnel et généralement destinée à une diffusion sur Internet ou autres réseaux.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi chanté les paroles de la chanson en « lip sync » en jouant le rôle qui leur a été assigné. Les dernières phrases de la chanson ont été chantées par tous les délégués dans la grande salle plénière. Ce projet rassembleur auquel employés de la Fédération et producteurs de bovins ont participé a créé toute une vague d'énergie et a lancé de façon positive le congrès.

Cet outil de communication actuel a également permis de mieux faire connaître l'UPA et surtout, le visage très humain et chaleureux des gens qui la composent.

À ce jour, il a été vu par plus de 25 000 personnes. Pour le visionner, rendez-vous sur le lien suivant : <http://www.youtube.com/user/upa1972>

LA FÉDÉRATION DONNE AU SUIVANT : dans le cadre de sa campagne de financement, UPA Développement International a mis en place le concours « Poser un geste contre la faim ». 4305 billets de tirage ont été vendus par les fédérations et syndicats participants. Le grand prix provincial, d'une valeur de 5200 \$ en bons d'achats Métro, a été remporté par la Fédération de l'UPA de Lanaudière.

La Fédération des producteurs de bovins, qui a remporté un des 16 prix régionaux pour la région de la Gaspésie, a choisi de remettre son prix d'une valeur de 350 \$ en bons d'achat Métro à un organisme de la même région. Ainsi, la Source alimentaire Bonavignon, située dans la municipalité de Maria et qui vient en aide à des familles à faibles revenus pourra acheter 350 \$ en denrées qui serviront à fournir la cuisine collective de l'organisme. En 2009, c'est plus de 560 personnes qui ont été rejointes par Bonavignon. Par ce geste, la Fédération permettra à quelques familles gaspésiennes de manger à leur faim.

UNE CARTE DE NOËL AU GRAND COEUR : dans la continuité de son implication sociale avec la Société canadienne du cancer (Relais pour la vie), la Fédération s'est de nouveau associée avec l'organisme en utilisant la carte de Noël de la Société. Ainsi, un montant de 50 cents par carte remise est retourné à l'organisme. En plus d'être moins coûteux que l'impression d'une carte personnalisée, ce geste aura permis de remettre 350 \$ en dons à la Société canadienne du cancer.

LE JOURNAL DES PME À SUCCÈS AU QUÉBEC : le Domaine du parc, spécialisé dans la production de bouillons d'abattage, est en vedette dans l'édition de novembre/décembre du journal *La Réussite*. En plus de décrire l'entreprise, l'article insiste sur la qualité de la viande produite. Une belle vitrine pour nos producteurs et nos produits québécois.

